



Le CHSCT est une instance où sont débattus des sujets se rapportant à la politique de sécurité, de santé et des conditions de travail. Il est composé de représentants des directions entrant dans sa sphère de compétence (DDFiP, INSEE, SDNC et DOUANES) et des organisations syndicales représentant les agents. Suite aux dernières élections professionnelles FO occupe 3 sièges dans cette instance, les délégués titulaires et suppléants sont élus pour 4 ans.

Depuis le décret du 28/05/1982 seuls les délégués syndicaux prennent part au vote pour émettre des avis.

D'autres acteurs de prévention complètent le dispositif de mise en œuvre de la politique de prévention (le médecin de prévention, les assistantes de prévention, pour la DDFIP : MME CUISINIER, l'inspecteur santé et sécurité au travail, et une secrétaire animatrice : MME ZIDOUNI.

La séance plénière s'est tenue le 1/10/2014, présidée par M. MARIEL (nouveau DDFiP), étaient également présente pour la DDFIP : Mme BERNARD (service B.I.L)

Généralités : FORCE OUVRIERE dénonce au sein de cette instance toute restructuration au sein de notre Ministère qui est avant tout une décision politique qui vise à supprimer des structures, regrouper des services et les métiers, dans une logique budgétaire implacable programmée dans la RGPP puis reprise dans la MAP.

Elle s'impose aux agents, lesquels doivent perpétuellement s'adapter et souffrent de conditions de travail de plus en plus dégradées en raison des changements brutaux qui s'accumulent en cascade et auxquels les directions n'apportent le plus souvent que des réponses strictement limitées aux aspects immobiliers : les réaménagements .

POINT 1 La fusion des SIE CFP POISSY au 1^{ER} /01/2015 :

Il s'agit de fusionner le SIE DE POISSY NORD avec celui de POISSY avec un transfert de 8 agents B et C soit au final 20 agents regroupés. FO a déploré que le projet présenté ne soit pas réellement abouti, en raison d'un impératif calendaire, c'est-à-dire qu'il est examiné en CHSCT avant de passer en comité technique local (les dates des deux instances étant rapprochées car le CTL se tient au lendemain du CHSCT).

Si nous avons connaissance de la mise en place d'un comité de pilotage réunissant les chefs de service et responsables RH et aussi d'un COPIL du service, aucune conclusion nous a été transmise. Par ailleurs, le résultat des échanges avec les agents ne sont pas communiqués alors qu'ils sont les premiers concernés !



La feuille d'impact sur l'organisation et sur les conditions de travail n'est pas satisfaisante, car elle ne contient que des informations succinctes et ne porte aucune indication ni analyse sur l'organisation fonctionnelle du service, le rapport effectif /charges de travail), F.O a sollicité un groupe de travail CHSCT afin de faire évoluer ce document . Au plan immobilier il faudra intégrer au 2^{ème} étage 23 bureaux sur 262 m2 avec la création de 2 bureaux pour les cadres A+ et A. A la demande des agents les OS ont proposé la pose de semi cloisons pour séparer les espaces de travail mais la direction n'est pas prête à en assumer le coût.

F.O a décidé de refuser d'émettre un avis sur cette fusion.

POINT 2 : INSTALLATION A LA DIRECTION DU CENTRE DE SERVICES BANCAIRES

La création de ce service est consécutive au regroupement départemental de certains services de la caisse de dépôt et consignation. Ce service est installé au RDC de la direction. Deux pôles dépenses /recettes occupent un plateau, les agents ont déjà été affectés au 1/09/2014 donc antérieurement à l'avis du CHSCT sur l'installation immobilière (incroyable mais vrai !)

Quelle plus value peut donc apporter aujourd'hui le CHSCT ?

Le nombre d'agents impactés par le projet est de 12 agents dont 5 B et 4 C et complète la cellule de 5 agents déjà en place. En 2015 une dizaine d'agents devraient intégrer l'équipe ce qui conduira à nouveau à une réflexion sur l'aménagement des espaces de travail donc rien n'est définitif. F.O a donc émis un avis défavorable à cette installation.

Point 3 : LA CREATION DE LA TRESORERIE DE MANTES HOSPITALIER au sein du CFP DE MANTES.

Les activités hospitalières des trésoreries de Mantes collectivités locales et de Meulan seront regroupées en une seule structure. La nouvelle trésorerie va donc gérer l'hôpital de Meulan/Les Mureaux et de Mantes.

Cette décision est la déclinaison du regroupement voulu par le Ministère de la santé pour supprimer et regrouper des hôpitaux pour former des pôles spécialisés et réduire ainsi les coûts.

Pour les agents en poste à Meulan ils pourront choisir entre suivre leur mission et donc demander leur affectation pour le CFP de Mantes ou rester dans leur commune d'affectation. 8 emplois à Meulan sont concernés par le transfert et 12 emplois seront transférés de la trésorerie de Mantes collectivités locales à la trésorerie de Mantes hospitalier.

Ce nombre d'emplois transféré reste théorique ne sachant pas le nombre d'agent qui vont demander leur mutation pour le CFP et cela aura un impact sur l'aménagement des espaces de travail. La feuille d'impact n'apporte une fois des information sur la nouvelle organisation du travail (Les agents travailleront t'ils en équipe ou effectueront t'ils des mono- tâches ? Aucune évaluation faite sur le rapport charge de travail / effectif consécutives à la gestion des

deux hôpitaux. Quels seront les moyens donnés aux agents pour gérer certaines populations dites des « hébergés » (issus des services psychiatriques) qui vont se présenter à l'accueil.

De plus la répartition des agents de Mantes collectivités locales entre le rez de chaussée et le 1^{ER} étage ne nous semble pas cohérente ! De plus, le projet immobilier n'est pas du tout abouti. F.O a émis un avis défavorable.

Point 4 : Projet d'installation immobilière consécutive à la fermeture de la Trésorerie du Chesnay.

L'activité secteur public local est transférée vers la trésorerie de la Celle St Cloud avec le transfert de 3 emplois. L'activité recouvrement des Impôts vers le SIP de VERSAILLES NORD avec le transfert de 3 emplois.

Pas de problème déclaré par la direction pour intégrer les arrivants à la Trésorerie de la Celle St Cloud la pièce est vide !

Mais le problème majeur demeure avec un chef de poste qui traite visiblement mieux ses plantes que ses agents.

F.O a manifesté son inquiétude vis-à-vis des 3 personnes qui arrivent sur le site et à demander l'intervention de la direction auprès du Chef de poste.

Par ailleurs des questions demeurent concernant les archives de l'ancienne Trésorerie du Chesnay aucune réflexion ni sur le volume ni sur les emplacements préconisés. Au 1er étage du SIP NORD du CFP de Versailles, les agents seront correctement installés, une incertitude demeure sur la surface de leur espace de travail 32 m2 la direction doit vérifier !

F.O a émis un avis défavorable sur ce projet.

POINT BUDGETAIRE AVEC L'UTILISATION DES CREDITS

Une dotation budgétaire nous a été allouée en 2013 soit 308 274 euros pour l'ensemble de nos directions (DDFIP DOUANES INSEE ET SDNC) qui constitue la sphère de notre CHSCT.

Au 29/09/2014, les crédits engagés pour l'ensemble des directions en actions de prévention sont de 107 000 euros.

Le montant des dépenses pour la DDFIP s'élève à 51 537 euros et se répartit comme suit :

ACTIONS

CFP VERSAILLES

Achat d'escabeaux sécurisés

Achat de gilets responsables évacuation

Achat de cônes de chantier signalisation

	Achat panneau sol glissant
	Achat de ruban signalisation
CFP POISSY	Achat d'escabeaux sécurisés
CFP ST GERMAIN EN LAYE	Achat d'une lampe projecteur
	Diable pour manutention
	Achat de malettes à roulettes vérificateurs
	Fauteuil pour handicap
	Support ordinateurs portables vérificateurs
CFP DES MUREAUX	Achat panneau sol glissant
CFP DE RAMBOUILLET	Achat de gilets responsables évacuation
DIRECTION	Achat escabeau sécurisé
	Caisse à outils sur roulette service technique
	Blocs fenêtres pour fermetures
Tous sites	Équipement pour agents ayant une
	Habilitation électrique
	Prestation pour la maintenance des BAES
	Prestation pour faire réaliser les plans d'évacuation et d'intervention en cas

Ces prestations sont financées au titre de l'exemplarité par le CHSCT à défaut d'un financement sur le budget directionnel et représentent un cout global de 34 868 euros.

En questions diverses FO a demandé les conclusions et les préconisations suite au groupe de travail sur les risques psychosociaux avec des psychologues du travail. Nous avons eu la confirmation par le DR HESS, qu'il s'agissait d'un audit de l'ensemble des directions du CHSCT (un recueil du ressenti des agents en souffrance).

F.O est en attente maintenant d'actions concrètes, on risque d'attendre un certain temps, donc le dossier reste donc en vigilance ROUGE.

F ;O a insisté par ailleurs sur les prestations ménages qui restent insuffisantes sur bon nombre de site, et à citer par exemple le CFP de POISSY qui est particulièrement crasseux.

Mme BERNARD nous a fait part des sanctions financières appliquées au prestataire ONET mais visiblement nous ne voyons pas d'amélioration sur la qualité du ménage.

F.O a insisté sur le fait que travailler dans un endroit sale est un facteur de risque psychosocial supplémentaire.

Vos représentants F.O. au CHSCT : Marie Christine CARENA, Stéphanie FERRAN, Jean François RENON (DOUANES), Jean Marc LE CORRONC, Meryll DEMARCQ,

LE 4 DÉCEMBRE **VOTRE VOIX**
FO **DGFIP** **PEUT TOUT**
la force syndicale **CHANGER**

FO **DGFIP**
la force syndicale